

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LE MAJOR BRUCE HENWOOD

M. Bob Ringma (Nanaïmo—Cowichan, Réf.): Monsieur le Président, hier, l'un de nos casques bleus, le major Bruce Henwood, a été blessé quand la jeep qui le transportait a sauté sur une mine en Croatie. On a dû lui amputer les deux jambes au-dessous du genou.

C'est ce genre d'accident horrible qui nous rappelle à quels dangers et à quels périls s'exposent nos soldats qui sont envoyés à l'étranger en mission de maintien de la paix. Le major Henwood n'est qu'un parmi tant d'autres casques bleus canadiens qui sont quotidiennement aux prises avec ce genre de réalité dans l'exercice de leurs fonctions à l'étranger.

Au nom de mes collègues des deux côtés de la Chambre, j'aimerais dire au major Henwood, à sa famille, à ses amis et à ses camarades sur le champ des opérations, combien nous regrettons ce tragique accident, et je veux lui offrir tous nos meilleurs voeux de prompt rétablissement.

* * *

LES GARDERIES

Mme Jane Stewart (Brant, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur un exemple concret de l'engagement de notre gouvernement à l'égard des garderies.

Dans ma circonscription, deux écoles secondaires offrent des services de garderie aux enfants des parents adolescents célibataires qui veulent poursuivre leurs études et à ceux des élèves adultes.

Notre attitude à cet égard, c'est que si les enfants reçoivent des soins appropriés en garderie, les parents continueront à étudier, ce qui est vital pour leur avenir et fondamental s'ils veulent trouver de l'emploi et sortir du cercle vicieux de l'aide sociale dans certains cas.

Malheureusement, à cause de coupes importantes effectuées par le gouvernement provincial, ces garderies étaient menacées de devoir fermer leurs portes le 1^{er} octobre. Grâce à l'intervention rapide de mon collègue, le ministre du Développement des ressources humaines, nous avons trouvé le financement nécessaire, dans le fonds d'investissement en ressources humaines, et les garderies ont pu rester ouvertes.

Je voudrais féliciter le ministre d'avoir reconnu le lien direct et important entre les garderies, l'éducation et les emplois et le remercier d'avoir permis à ce programme unique et efficace de continuer.

* * *

LES MONUMENTS COMMÉMORATIFS

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, au cours des deux dernières semaines, j'ai eu l'honneur d'assister au dévoilement officiel de deux plaques importantes à la mémoire des Canadiens ayant servi outre-mer durant les deux guerres mondiales.

Le jeudi 21 septembre, une plaque a été dévoilée au Monument commémoratif de guerre du Canada. La population de la Grande-Bretagne a offert cette plaque à titre de symbole de sa gratitude éternelle envers le Canada pour l'appui qu'il lui a apporté durant les deux guerres mondiales.

Le mardi 26 septembre, Lech Walesa, président de la République de Pologne, a approuvé la remise de la Croix de l'armée nationale de la Pologne, à titre posthume, à 26 aviateurs canadiens qui ont participé à la libération de la Pologne.

Cette cérémonie a eu lieu au monument commémoratif des aviateurs canadiens situé au parc de la Confédération. Les deux cérémonies et les plaques serviront de rappel permanent de la bravoure des Canadiens et des sacrifices qu'ils ont consentis pour protéger la liberté, la démocratie et la paix.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Karen Kraft Sloan (York—Simcoe, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour appuyer le député de Churchill et son initiative d'assemblée sacrée. L'assemblée qu'il veut organiser réunirait des leaders spirituels autochtones et non autochtones qui lanceraient un processus de guérison et de réconciliation.

Comme le disait le député, la spiritualité est l'élément qui manque dans le processus politique de négociation des revendications territoriales et de l'autonomie. La spiritualité est ce qui soutient les autochtones depuis des générations. L'importance de la spiritualité a été démontrée lors des récents événements de Gustafson Lake où l'on n'est parvenu à un règlement pacifique qu'après l'intervention d'un leader spirituel autochtone.

● (1105)

Le député de Churchill a invité tous ses collègues à la Chambre à appuyer son initiative. Je joins mon invitation à la sienne.

* * *

[Français]

LE TERRITOIRE DU QUÉBEC

M. Bernard Deshaies (Abitibi, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois se réjouit des propos tenus hier par le député provincial de Vaudreuil et chef du camp du non, M. Daniel Johnson. En commentant le référendum cri, il s'est montré encore une fois en parfait accord avec les principes fondamentaux du droit international et, donc, avec la position des souverainistes, en ce qui concerne la question de l'intégrité territoriale. Il a clairement affirmé que le Québec est indivisible.

Il est à espérer que ces propos, plein de gros bon sens, puissent atteindre les oreilles de son collègue fédéral, l'honorable député de Vaudreuil qui, lui, suggère qu'à l'instar des Cris, les anglophones du West Island et les gens de l'Outaouais pourraient tenir leur propre référendum dans le but de morceler le Québec. Un peu de sérieux. La république de Baie-d'Urfé semble ne pas avoir tous les attributs qu'on exige d'un État, notamment en droit international. S'il vous plaît, messieurs les députés libéraux de Vaudreuil, prenez le temps d'accorder vos violons.